

ABONNEMENT.
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR, V
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste.
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames. — . . . 30
 Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 AVRIL

LE RÉVEIL

Dimanche ont eu lieu des élections de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement.

Sur dix sièges, huit ont été gagnés par les conservateurs.

La République est entamée.

C'est le bon sens qui se réveille.

Le suffrage universel commence à se las-
 ser de la tyrannie opportuniste.

Les deux années du gouvernement Ferry
 ont produit ce résultat de dégoûter les élec-
 teurs d'un régime qui compromet tous les
 intérêts.

Ces huit élections n'appartiennent pas à
 tel département spécialement influencé par
 un groupe politique de conservateurs.

Elles ont eu lieu un peu partout, au cen-
 tre, au midi, au nord, à l'ouest.

Cela ne ressemble point à une de ces ma-
 nifestations particulières qui n'ont qu'une
 importance médiocre.

C'est bien une manifestation d'un carac-
 tère général.

C'est comme une trainée de poudre qui ne
 demande qu'à s'allumer.

Et ce sont les mêmes électeurs qui vo-
 taient il y a quatre ans pour les opportu-
 nistes, ce sont ceux-là qui votaient diman-
 che contre eux.

Aux prochaines élections, les campagnes
 seront contre la République; nous en avons
 la ferme espérance.

Les campagnards ont voté pour le main-
 tien du régime républicain tant qu'ils ont
 cru à la paix et à l'économie.

Ils viennent de découvrir que la paix et
 l'économie républicaine n'étaient qu'un men-
 songe;

Ils viennent de constater que les direc-
 teurs de ce régime ne sont que des exploi-
 teurs, des incapables et des égoïstes; que si
 les cabinets sont mauvais, la majorité par-
 lementaire n'est pas meilleure.

Ils comprennent que, s'ils continuent à
 se laisser abuser par les députés de cette na-
 ture, ce sera la continuation du déficit dans
 les finances et du désarroi dans la politique,
 en un mot le désordre et la ruine.

Cette perspective les réveille de leur trop
 long sommeil.

Cela devait arriver.

En réponse à la circulaire de M. Bouet,
 candidat monarchiste dans le Lot-et-Gar-
 onne, circulaire dont nous avons donné hier
 un extrait, son concurrent républicain fit
 afficher une proclamation où il disait :

« Electeurs, le moment est venu de dé-
 poser votre bulletin dans l'urne, DE CHOIR
 SIR ENTRE LE ROI ET LA RÉPUBLIQUE. »

Les électeurs ont choisi ! En remplace-
 ment d'un conseiller général député radical,
 de préférence à un candidat républicain, ils
 ont élu l'honorable M. Bouet, conservateur
 monarchiste dévoué au principe royaliste
 représenté par Philippe d'Orléans, Comte
 de Paris.

Ils ont choisi !

La République française est-elle satisfaite,
 elle qui écrivait dimanche matin :

« Ils refuseront net d'arborer ce drapeau
 compromettant, ils se diront conservateurs,
 indépendants, libéraux; ils se proclameront
 le parti de la paix; ils s'intituleront les dé-
 fenseurs de l'agriculture, les protecteurs du
 travail national; ils parleront des droits des
 pères de famille, etc., etc. Mais de la mo-
 narchie il ne sera pas plus question que de
 la Belle au Bois dormant. »

De nombreux renforts partent cette se-
 maine de France et d'Algérie.

Le Canada, la France et le Labrador, de la
 Compagnie transatlantique, embarqueront
 directement à Oran, Alger et Philippeville,
 4,300 hommes.

A Toulon, l'Avia et l'Amazone, des Messa-
 geries, prendront à leur bord l'un 1,022
 soldats, l'autre 1,127, plus du matériel et
 des chevaux.

Le Thibet embarquera 40 officiers, 60
 sous-officiers, 300 soldats, 210 mulets et
 40 chevaux, 2,600 tonnes de matériel; le
 Chéribon, 30 officiers, 50 sous-officiers,
 4,100 soldats, 180 chevaux, 4,500 tonnes
 de matériel; le Colombo, 10 officiers, 30
 sous-officiers, 250 soldats, 350 chevaux,
 2,300 tonnes de matériel; le Liban, 40 offi-
 ciers, 60 sous-officiers; 300 soldats, 250
 chevaux ou mulets, 4,500 tonnes de maté-
 riel. Soit un total de 10,700 officiers et sol-
 dats, 4,000 chevaux ou mulets et plus de
 neuf mille tonnes de matériel !

Le prix moyen du transport revient à 430
 francs par homme, 100 francs par cheval
 ou mulet, 44 francs par tonne de charbon
 et 50 francs par tonne de matériel.

En chiffres ronds, le transport, par ces
 neuf paquebots, des premiers renforts coû-
 tera donc la bagatelle de six millions !

Et, malgré tous les efforts et toute la sol-
 licitude des compagnies, bêtes et gens n'en
 seront pas moins réduits à la portion con-
 grue pendant les quarante jours de la tra-
 versée d'Europe au Tonkin.

La ration d'eau sera faite à raison de
 quatre litres par homme et par jour, et de
 seize litres par jour par chaque cheval ou
 mulet.

Une activité fiévreuse règne dans l'arsen-
 al de Toulon, où l'on travaille nuit et jour,
 même le dimanche.

4,200 hommes sont encore arrivés hier
 à Toulon; 2,000 sont attendus aujourd'hui.
 Le chemin de fer amène à chaque instant
 des trains spéciaux chargés de matériel.

N'oublions pas que le Tonkin entre dans
 la saison des pluies pendant laquelle toute
 opération militaire est impossible. Nous
 sommes donc certains de jouir pendant plu-
 sieurs mois d'une paix relative. Mais il faut
 voir ce qui nous arrivera ensuite.

Si le gouvernement français croyait à une
 paix définitive, il rappellerait nos troupes.
 Il fait exactement le contraire, il expédie
 40,000 hommes de renforts, les premiers
 sont déjà partis. Le corps expéditionnaire
 reçoit une organisation plus forte, on lui
 donne pour chef un commandant de corps

d'armée; il est partagé en deux divisions
 commandées l'une par le général Brière de
 l'Isle, l'autre par le général de Négrier. En-
 fin, une troisième division de réserve va
 être organisée en France sur le littoral mé-
 diterranéen, prête à s'embarquer dans les
 vingt-quatre heures.

Le gouvernement a raison; mais, étrange
 paix ! Elle commence exactement comme la
 guerre et on ne peut avoir aucune confiance
 avec nos co-signataires de la paix.

En Cochinchine, la situation est toujours
 critique, et au Cambodge règne une grande
 agitation. Les villages de Chomoi et de
 Badiem, aux portes de Saigon, ont été
 brûlés, et toute la région un peu plus au
 nord est au pouvoir des partisans de
 Sivolha, qui tiennent une partie du delta
 du grand fleuve. Les six ou sept petites co-
 lonnes qui rayonnent au nord ne parvien-
 nent pas à réduire la révolte. Battus sur un
 point, les rebelles se reforment sur un
 autre, et une poursuite incessante épuise
 nos détachements trop peu nombreux. Les
 garnisons de Cochinchine vont être portées à
 4,000 hommes, le plus gros effectif que
 nous ayons depuis longtemps entretenu
 dans cette colonie si profondément agitée
 qu'une campagne dans ces parages est d'ores
 et déjà envisagée comme une éventualité
 susceptible de se produire à bref délai.

La future paix avec la Chine n'a jusqu'ici
 d'autre effet que d'accroître les préparatifs
 militaires qui, à nulle époque, n'ont été
 aussi grands. La confiance est si minime
 dans le traité Campbell Ferry, qu'il
 est formé une division de réserve qui se
 tiendra prête à partir au premier signal,
 et, en ce qui concerne la marine, les ordres
 d'armement précédemment donnés sont
 maintenus, et cinq nouveaux croiseurs par-
 tiront sous peu pour l'Extrême-Orient, où
 ils remplaceront les bâtiments qui, tenant
 depuis près de deux ans la mer, sont abso-
 lument hors de service. L'amiral Courbet
 n'a pas actuellement sous ses ordres un seul
 navire capable de rivaliser de vitesse avec
 les croiseurs chinois. Dans la chasse qui a

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

X

LA BATAILLE NAVALLE DU 1^{er} JUIN (suite)

La bataille durait depuis plusieurs heures, avec
 un acharnement presque sans exemple dans les
 guerres maritimes; les deux flottes ressemblaient
 à des adversaires fatigués par une longue lutte, les
 détonations de l'artillerie se ralentissaient, on pouvait
 voir les navires qui, en partie désarmés, les voiles
 pendantes, manœuvraient avec peine. Beaucoup
 d'entre eux étaient réduits à l'inaction par leurs avan-
 ciers projectiles anglais. J'étais debout, cherchant à
 me rendre compte des résultats de l'action, lorsque
 l'air se sentit brusquement saisi par Fernic qui m'at-
 tacha sur lui. Au même instant, un de nos mâts
 s'abattit sur le pont, brisé par un boulet, et écrasa
 resté à ma place. Quelques instants après, j'épreu-
 vai au côté une violente commotion et tombai ina-
 nimé sans connaissance.

Lorsque je revins à moi, j'étais couché sur le
 pont, un mince matelas me servait de lit. Fernic
 était à côté de moi. Aucun voile ne se montrait à
 l'horizon; un brillant soleil faisait miroiter les flots
 de l'Océan, que ridait une faible brise.

Rien autour de nous ne m'aurait rappelé le
 terrible engagement du 1^{er} juin, si je n'avais vu
 partout les traces des boulets et sur le plancher
 celles du sang qu'on n'avait pu effacer; je souffrais
 cruellement de la blessure que j'avais reçue, mais
 l'issue de la bataille ne me préoccupait pas moins.
 J'interrogeai du regard mon vieil ami.

— Nous avons été battus, me dit-il, et avons
 perdu sept de nos vaisseaux; mais c'est égal, si les
 manœuvres ont été à désirer, tout le monde a
 fait son devoir et nous avons fait payer cher aux
 ennemis leur victoire. Ils ont trop souffert pour
 oser nous poursuivre, et le convoi est sauvé; il
 vogue tranquillement devant nous vers la côte de
 Bretagne. Je suis content de toi, mon petit, tu l'es
 crânement battu, et, pour un début, ça peut
 compter. Je n'aurais jamais cru qu'un Parisien se
 comporterait aussi bien.

Il me raconta les détails de la bataille, expliquant
 en homme rompu au métier les fautes stratégiques
 qui avaient été commises; mais il était heureux
 d'énumérer les traits de courage qui faisaient
 honneur à ces équipages novices, à ces officiers
 inexpérimentés. Il me raconta l'épisode du vaisseau

le Vengeur s'enfonçant dans l'abîme pendant que
 les survivants, au moment de disparaître, en-
 voyaient dans un cri suprême leurs adieux à la
 patrie, qu'ils ne devaient plus revoir.

J'essayais de dissimuler les souffrances que me
 causait ma blessure; Fernic, qui me soignait
 avec la sollicitude et l'adresse d'une sœur de
 charité, s'efforçait de soutenir mon courage.

— Un autre à ta place serait déjà mort, me
 disait-il, mais désormais le danger est passé; le
 coffre est étonnamment solide, tu en réchapperas,
 c'est moi qui te le dis.

Ce qui m'aidait surtout à me préserver de l'abat-
 tement, c'était la satisfaction d'avoir contribué à
 rendre un grand service. Ces pauvres gens, pay-
 sans arrachés pour la plupart la veille aux travaux
 des champs, avaient sauvé la France des horreurs
 de la famine; grâce à eux, le pain n'allait plus
 manquer dans les familles; les populations allaient
 pouvoir attendre sans trop souffrir la prochaine
 récolte; j'étais heureux d'avoir, dans la mesure de
 mes forces, contribué à ce résultat.

Aussi ce fut avec un orgueil légitime que j'en-
 tendis les salves d'artillerie dont nous sauvèrent au
 passage le fort Minyam et les autres forts éche-
 lonnés à l'entrée de la rade, que je vis sur le cours
 d'Ajot une foule enthousiaste agiter les mouchoirs
 et les chapeaux pour accueillir notre arrivée.
 Qu'étais-je devenu? Ma carrière maritime devant

se borner à cette campagne, les navires qu'on
 n'avait plus de graves raisons d'aventurer dans des
 luttes contre un ennemi supérieur allaient rester
 captifs en rade; on n'avait plus besoin du person-
 nel recruté pour la circonstance. Il me fallait bien
 aussi songer à ma blessure, j'avais au côté une
 plaie horrible qui me rendait incapable de faire un
 mouvement.

— Quelles sont tes intentions? me dit Fernic.
 — Je ne sais, je n'ai ni parents ni amis.
 — Excepté moi, mon garçon, je n'oublie pas que
 tu m'as sauvé la vie.

— Ni moi que vous avez sauvé la mienne.
 — C'est vrai, et je ne sais lequel des deux motifs
 m'attache le plus à toi. Mais cela importe peu, il
 s'agit de prendre un parti. Après une conduite
 comme la tienne, c'est bien le moins qu'on te
 soigne. Tu as droit à une place dans l'hôpital de
 la marine. Malheureusement, chaque navire de la
 flotte a ramené un aussi grand nombre de blessés
 que le nôtre. Il y aura un encombrement qui m'in-
 quiète pour toi. Je connais les exhalaisons de ces
 longs dortoirs où sont entassés une foule de pauvres
 diables; les plus atteints communiquent la conta-
 gion aux autres, et le typhus enlève beaucoup de
 braves gens qui, ailleurs, seraient revenus à la
 santé. Je n'accuse personne, il paraît que l'on ne
 peut faire autrement. Je vais te faire une proposi-
 tion. Veux-tu venir avec moi dans ma cabane?

précédé le combat naval de Sheipou, trois bâtiments ennemis ont laissé bien loin derrière eux les meilleurs marcheurs de l'escadre française.

Chronique générale.

UN EMPRUNT PROCHAIN.

On lit dans le *Rappel* :

« Dans quelques jours, la commission du budget de 1886 va reprendre ses travaux. »

« Dès le début de ses travaux, la commission se trouvera en présence d'une question très-grave, qu'elle devra résoudre tout d'abord et de la solution de laquelle dépendront toutes les décisions qui devront être arrêtées ultérieurement; nous voulons parler de la question de l'emprunt. »

« Il s'agit de savoir si un emprunt de liquidation partielle ou totale devra être fait avant l'expiration de la législature. La nécessité de cet appel au crédit public est désormais inéluctable. La seule question qui se posera est de savoir à quel moment il y aura lieu de recourir à cet appel. »

Deux questions aussi urgentes qu'importantes ont été soumises au Parlement qui a préféré partir en vacances, sous l'empire de préoccupations électorales, au lieu de nommer les deux commissions qui auraient pu examiner et étudier la convention internationale pour le règlement des affaires financières d'Égypte, ainsi que la convention de Berlin relative au Congo et à l'Afrique occidentale.

La convention égyptienne ne peut devenir exécutoire qu'après la ratification de toutes les puissances signataires. Un peu plus soigneux des intérêts de nos nationaux, nos députés n'auraient pas remis à leur retour des vacances la nomination de ces deux commissions parlementaires.

Les ambassadeurs de la République choisissent bien le moment opportun pour prendre leurs vacances. Alors que les grandes puissances européennes se préoccupent anxieusement des menaçantes complications qui peuvent surgir des graves événements extérieurs, nos bons diplomates républicains ont pris la clef des champs. MM. Foucher de Careil, de Noailles, Waddington sont actuellement en France occupés à soigner leurs intérêts personnels. Il a fallu que le ministre des affaires étrangères les invite à regagner leur poste. Est-ce assez joli?

UN OUTRAGE AU SAINT-SIÈGE.

Une affiche immonde souillée depuis lundi les murs de Paris : elle annonce, avec d'ignobles dessins, la publication d'une nouvelle ordure du sieur Léo Taxil contre le pape Pie IX.

Comme pour les autres œuvres du même individu, la police laisse s'étaler au grand jour le scandale de cette affiche; il ne reste

Dame ! tu n'y trouveras ni luxe ni médecins renommés; mais tu jouiras d'un bon air, et j'ai soigné assez de blessés pour m'y connaître. Je crois pouvoir garantir la guérison. Veux-tu ?

J'éprouvais une horreur instinctive pour l'hôpital, je savais que l'accumulation des malades y dégageait des miasmes pestilentiels qui faisaient quantité de victimes. Puis la perspective de vivre tout près du rivage, en vue de la grande mer, me souriait; j'acceptai avec empressement.

— Emmenez-moi, emmenez-moi, dis-je avec effusion.

Il y avait quelques formalités à remplir; mais l'administration, très-embarrassée du grand nombre de malades et de blessés pour lesquels les places manquaient, n'était pas fâchée qu'on lui enlevât le souci d'une bouche inutile. Fernic obtint sans peine l'autorisation de se charger de moi.

XI

LA POINTE DU RAZ.

Le vieux marin était très-connu à Brest, il y avait beaucoup d'amis. Aussi trouva-t-il bientôt une embarcation qui mettait à la voile pour Audierne et où l'on consentait à nous donner passage.

Le bateau sur lequel nous primes place contenait une vingtaine de personnes. Il y avait parmi elles plusieurs femmes qui se rendaient à quelque distance d'Audierne, dans une paroisse célèbre par

donc aux honnêtes gens qu'à les arracher eux-mêmes.

L'*Univers* annonce que S. Exc. le nonce apostolique a fait parvenir au gouvernement une protestation contre l'affichage du livre du sieur Léo Taxil comme constituant un inqualifiable outrage à la dignité du siège apostolique.

Il nous tarde d'apprendre et nous ne manquerons pas de dire comment il y sera fait droit.

Le gouvernement républicain aurait mis plus de hâte s'il s'agissait de réprimer un outrage commis, par exemple, contre le prince de Bismark !

CE QUE COUTE M. FERRY.

Le *Radical* a fait le relevé de la note de frais que le ministère Ferry a laissée à sa charge.

Voici comment ce journal établit le compte :

« Au moment où M. Bourée obtint son projet de traité, »

Nous avions dépensé :

En 1884, sur le rapport de M. Blanc-

subé..... fr. 2.487.850

M. Jules Ferry désavoue

M. Bourée, et la Chambre

vote :

En 1883, le 26 mai..... 5.300.000

— le 22 décembre 9.000.000

En 1884, le 18 août..... 38.363.874

Le traité Fournier est signé. M. Jules Ferry veut

venger le « guet-apens de

Bac-Lé. »

La Chambre vote :

1884, le 17 novembre... 46.147.368

Enfin, M. Jules Ferry, au

moment où il est renversé,

dépense un projet de loi portant

ouverture d'un nouveau

crédit..... 200.000.000

Au total, le Tonkin, sans compter les

dépenses énormes qui ne figurent pas dans les

chiffres des crédits extraordinaires dont nous

venons de donner le détail, a coûté à la

France, à l'heure actuelle, près de trois

cents millions.

Si M. Jules Ferry avait accepté le traité

Bourée, nous dépensions seulement 2 mil-

lions 487,850 fr.

Si M. Jules Ferry avait accepté le traité

Fournier, après Bac-Lé, nous dépensions

seulement 55,451,784 fr.

Sous le prétexte de venger Bac-Lé et pour

obtenir une indemnité de 250 millions, M.

Jules Ferry nous mène à l'échec de Lang-

Son, et le total des dépenses s'élève encore,

sans que la Chine consente à payer la moindre

indemnité, seule cause de la guerre

depuis Bac-Lé.

Voilà pour l'argent; quand saurons-nous

Le *Soleil* publie une dépêche de Lyon annonçant qu'une violente explosion a eu lieu avant-hier dans la rue Childebert. Trois individus ont tenté de jeter une boîte explosive dans le magasin Melez, situé au premier étage, mais l'engin est retombé sur le trottoir; il a blessé un passant.

Les maltaiteurs se sont enfuis.

AFFAIRES DE CHINE

On lit dans le *Temps* :

« M. de Freycinet a eu hier matin une longue entrevue avec M. Campbell, le fondé de pouvoirs à Paris de sir Robert Hart, directeur des douanes chinoises et négociateur des préliminaires de paix. »

« M. Campbell a communiqué à M. le ministre de affaires étrangères un certain nombre de dépêches qu'il a reçues au sujet de l'exécution de ces préliminaires. »

« Sir R. Hart notamment, dans un de ces télégrammes, dit à M. Campbell avoir lu dans la *Gazette de Pékin* le décret impérial relatif aux préliminaires. »

« La rédaction du décret, selon sir R. Hart, est fort courtoise et convenable et elle ne revêt en aucune façon la forme que lui ont attribué récemment plusieurs journaux. »

Le décret impérial relatif à l'armistice ayant été publié hier dans la *Gazette officielle de Pékin*, le blocus de Formose est levé, conformément aux stipulations des préliminaires de paix.

Les nouvelles de Chine reçues hier matin à Paris confirment le départ du commissaire de la douane et du mandarin qui se rendent à Hanoi pour régler avec le général Brière de l'Isle toutes les questions qui se rattachent à la retraite des troupes chinoises derrière les frontières du Tonkin. Ces deux fonctionnaires auront la faculté de circuler librement pour porter les ordres de l'empereur aux chefs de l'armée chinoise.

Une dépêche de Hong-Kong, reçue par le *Times*, annonce que les négociations pour la paix entre la France et la Chine ont éprouvé un accroc. Tout naturellement, une note de l'*Agence Havas* donne le démenti le plus complet à cette nouvelle.

D'après cet avis, les pourparlers continuent régulièrement entre la France et la Chine, et le gouvernement français n'a reçu aucune information de nature à justifier l'assertion du *Times*.

Le *Times* ajoutait : « Il serait désirable que la France envoyât M. Bourée pour négocier à la place de M. Patenôtre. »

LES TROUBLES EN COCHINCHINE.

De fâcheuses nouvelles nous parviennent de Saïgon.

Les troubles qui ont éclaté dans la Cochinchine et le Cambodge pendant le courant du mois dernier, bien loin de s'apaiser, ont pris, paraît-il, une tournure inquiétante.

Le nombre des rebelles s'est sensiblement accru et de nouvelles manifestations hostiles ont eu lieu.

Le gouverneur de la Cochinchine a demandé du secours au général Brière de l'Isle.

Ce dernier a envoyé deux régiments qui sont actuellement en route pour Saïgon.

MADAGASCAR. — Le *Soleil* croit que des renforts seront envoyés à Madagascar aussitôt que possible, mais pas avant les élections.

ÉTRANGER

Le missionnaire Giulanelli, envoyé du Pape, a été reçu solennellement et très-cordialement par l'Empereur de Chine, à qui il a remis la lettre de Léon XIII en faveur des chrétiens du Céleste-Empire.

CONFLIT ANGLO-RUSSE. — Les Anglais et les Russes poussent leurs armements avec une égale activité. Les spectateurs constatent cependant un léger changement d'attitude : les journaux russes ont la raillerie froide et cruelle. « Les Anglais, disent-ils, frappent le pavé du fourreau de leur sabre, mais le sa-

bre ne sort pas du fourreau. Les chiens qui aboient si fort n'ont pas envie de mordre. » Les Anglais semblent chercher les moyens d'éviter la guerre; cependant le vice-roi des Indes, lord Dufferin, aurait adressé au Foreign-Office la dépêche suivante :

« Tous les officiers et fonctionnaires indiens insistent pour que la guerre avec la Russie se fasse maintenant, pendant que la Russie n'a pas encore complètement affermi sa puissance en Asie; plus tard, les chances seraient moins favorables. »

C'est bien raisonné; plus tard les chances seraient moins favorables; mais maintenant sont-elles assez favorables pour tenter la fortune des combats? C'est la question que les Anglais se posent avec angoisse.

Une dépêche de Berlin, dit le *Journal des Débats*, dément que l'Angleterre et la Russie aient demandé jusqu'ici la médiation ou l'arbitrage de l'Allemagne.

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante de Londres, 14 avril, 40 heures 30 :

« Les déclarations de M. Gladstone et du marquis de Hartington faites hier soir au Parlement ont accentué l'inquiétude. On croit généralement que le gouvernement a reçu confirmation de la nouvelle donnée hier par le *Standard* de l'avance de la Russie sur le Murghab. Si le fait est exact, la situation devient plus grave et les chances d'une solution pacifique sont sensiblement amoindries. L'opinion, déjà très-nerveuse depuis quelques jours, flotte entre les résolutions énergiques et l'appréhension des conséquences du conflit. »

On télégraphie de Londres, 14 avril :

« L'impression générale semble aujourd'hui moins favorable. »

« On se demande si le gouvernement n'a pas reçu de nouveaux télégrammes du général Lumsden, dont le silence paraît étonnant malgré la difficulté des communications. »

« Cette après-midi, l'amirauté a décidé d'armer en croiseurs encore quatre steamers de la marine marchande. Deux de ces croiseurs seront affectés aux stations de l'Australie. »

« Le nombre des navires de guerre qu'on prépare pour le service actif est si grand qu'on aura besoin de tous les officiers de marine et qu'on aura même recours aux officiers de la réserve. »

Le *Figaro* publie une dépêche de Cork, 9 heures du soir, constatant qu'il règne une grande agitation dans les rues. On craignait des troubles pour la nuit dernière.

Des informations précises qui nous arrivent de Londres nous démontrent l'opinion publique comme plus surexcitée que jamais.

On paraît convaincu que l'Allemagne n'interviendra pas; la guerre apparaît comme fatale. De nombreux meetings s'organisent; on fait appel au commerce et à l'industrie; des ordres sont donnés pour que dans tous les ports anglais, tous les navires et moyens de transport soient mis en armement et prêts à prendre la mer. Tous les hommes qui étaient inscrits dans la réserve depuis sept ans vont être appelés sous les drapeaux. L'agitation prend des proportions considérables.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 avril. Les paroles pacifiques prononcées au Parlement anglais et les dispositions conciliantes manifestées par la diplomatie produisent un bon effet sur le marché qui se rassure encore en voyant les Consolidés anglais monter de 13/16 à 95 1/8. Berlin également meilleur et nous aurions eu peut-être enregistré aujourd'hui une sérieuse reprise, l'exécution d'une assez importante maison a momentanément pesé sur les cours.

Le 3 0/0 a débuté en hausse à 77.85, puis a chuté, par le motif indiqué ci-dessus, jusqu'à 77.50 pour remonter ensuite à 77.70; l'amortissement ferme à 79.50; le 4 1/2 0/0 ouvre à 108.30, monte à 107.75 en même temps que le 3 0/0, et repasse vigoureusement jusqu'à 108.15.

L'action du Crédit Foncier progresse sans cours d'hier. Les nouvelles obligations foncières sont recherchées par les souscripteurs qui ne tendaient pas à une réduction aussi forte que celle qui résultera nécessairement de 500,000 demandes s'élevant à 3 millions de titres. On s'empresse d'acheter pendant que la prime n'est encore qu'à 1.50 à 2 fr.

La Banque de Paris est à 705. L'assemblée du 4 mai. Le dividende proposé sera de 25 fr. La Banque d'Escompte est calme; les actions auxquelles cet établissement s'intéresse ont leurs preuves depuis longtemps et possèdent des motifs de hausse indiscutables. Les fluctuations des cours qui ont agité le marché depuis quinze

rennent dans la catégorie de ces incidents passagers que nul ne peut prévoir, mais qui sont de courte durée.
La Rente Italienne est à 92.60. C'est aujourd'hui la réponse des primes : inutile de dire qu'elles sont toutes abandonnées.
Les Chemins Méridionaux, aussitôt après le vote des conventions, se trouveront dans une situation privilégiée, tout à fait disproportionnée avec les cours actuels.
Le Rio-Tinto a des demandes : on peut en ce moment se faire d'excellentes moyennes.

Chronique militaire.

Il avait été question de supprimer les inspections permanentes de brigades de cavalerie de corps d'armée. Le seul changement qui va avoir lieu consistera dans la concordance des arrondissements régionaux d'inspection générale avec les arrondissements d'inspection permanente qui comprendront tous trois corps d'armée.

Il a été décidé que le corps expéditionnaire du Tonkin serait complété à l'effectif de toutes armes, par un bataillon de chasseurs à pied.

Nous avons dit que c'est le 41^e bataillon, en garnison à Alençon, qui est désigné, et qui servira d'escorte au général de Courcy.

Le total des troupes qui se trouveront engagées au Tonkin s'élèvera à 38,000 hommes, y compris les tirailleurs tonkinois et annamites.

LES OFFICIERS DE RÉSERVE AU TONKIN.

Le général Campenon a reconnu la nécessité de donner un quatrième officier aux compagnies d'infanterie de ligne, de zouaves et de chasseurs à pied du corps expéditionnaire, qui ont 200 à 250 hommes. Le 41^e bataillon de chasseurs ne part qu'à 800 hommes.

Les sous-lieutenants de réserve d'infanterie qui désirent prendre part à l'expédition n'ont qu'à adresser leur demande aux généraux commandant les subdivisions. Le ministre fera les désignations. Il a décidé que chaque compagnie expéditionnaire pourrait recevoir un sous-lieutenant de réserve.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

PASSAGE DE TROUPES A SAUMUR.

Nous avons dit que le 2^e régiment de pontonniers quittait Angers ces jours-ci pour se rendre à Poitiers, comme chaque année, où il doit prendre part aux écoles de tir du canon.

La première colonne de ce régiment, commandée par le colonel Serraz, arrivera à Saumur mardi prochain 21 courant et repartira le lendemain matin.

Cette colonne, comprenant 22 officiers, 370 hommes, 43 chevaux, logera principalement à Beaulieu, au Petit-Puy et dans une partie du quartier Saint-Pierre.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN AMOUR DE LOCATAIRE (1)

— Et vous allez à Sens pour une noce, dites-vous ? continua la dame en noir.

— Celle de mon fils, marchand de comestibles, à deux esjambées de la cathédrale ; un rude lapin, allez, et qui n'a pas froid aux yeux, son magasin est tout ce qu'il y a de plus huppé dans l'endroit, toute l'aristocratie l'a en grande estime.

— C'est flatteur.

— Je le crois bien ; d'autant plus que je lui donne dix beaux mille francs d'écus sonnants en signant le contrat ; les parents de la demoiselle en comptent autant à leur fille, vous voyez que nos tourtereaux ne coucheront pas de sitôt sur la paille. Par le fait, poursuivait l'heureuse mère, en se ren-gorgeant avec fatuité, si je n'offre que dix mille francs, c'est parce que tel est mon bon plaisir ; sans me gêner, j'aurais pu fournir le double ; chez moi, il n'y a qu'à se baisser pour en prendre.

— Oh ! mais, c'est superbe, murmura la dame

(1) Si étranges que pourront paraître les faits que nous allons raconter, nous en garantissons l'authenticité.

Il est probable que nous aurons le plaisir d'entendre, mardi soir, l'excellente fanfare du 2^e pontonniers, dirigée par M. Neermann.

INSPECTION DE L'ÉCOLE DE SAUMUR.

Le général de Gallifet, qui n'avait pas été primitivement désigné pour passer, cette année, une inspection générale de cavalerie, est chargé, comme les années précédentes, de celle de l'École d'application de cavalerie de Saumur et de la section de cavalerie de l'École supérieure de guerre.

NÉCROLOGIE. — M. Quatresolz de Marolles, capitaine au 3^e cuirassiers, a été enlevé ces jours derniers par une fièvre typhoïde contractée à Naples, au cours d'un voyage qu'il faisait avec sa jeune femme en Italie. Il a succombé à Venise.

Officier du plus grand avenir, ancien officier d'ordonnance du général L'Hôte, doué d'un talent de dessinateur de premier ordre, le capitaine de Marolles est mort à trente-trois ans, en plein bonheur et en pleine vigueur.

Il était sorti de Saint-Cyr le 4^e octobre 1874, et avait ensuite suivi les cours de l'École de Saumur en qualité de sous-lieutenant, appartenant au 3^e chasseurs ; lieutenant le 1^{er} mars 1879, il avait reçu la double épauvette le 5 juin 1883.

Le nom du capitaine Quatresolz de Marolles, du 3^e cuirassiers, qui vient de mourir, a une curieuse légende qui mérite d'être rappelée :

Dans l'entourage de Henri IV, il se trouvait un gentilhomme qui s'appelait le sire de Marolles.

En ce temps-là, Marolles était déjà célèbre pour ses fromages.

Un jour, Henri IV venait d'avoir maille à partir avec son parlement. Il s'en plaignait vivement devant le seigneur de Marolles. Celui-ci s'efforçait de calmer la mauvaise humeur du roi qui tout à coup se mit à rire en disant : « Je donnerais bien tout mon parlement pour quatre sols de marolles. »

Marolles trouva naturellement le mot admirable. Sur le champ il demanda au Béarnais la permission d'ajouter à son nom de Marolles celui de quatre sols et l'autorisation de prendre pour devise la boutade du roi.

Les deux autorisations furent accordées. Et voilà pourquoi le capitaine de Marolles qui vient de mourir s'appelait Quatresolz de Marolles et pourquoi il portait pour devise sur ses armes : *Je donnerais tout mon parlement pour quatre sols de Marolles.*

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

PUPILLES DU BATAILLON SCOLAIRE.
7^e séance, le 46 avril 1885, à 10, 12, 15 et 17 mètres.

Tireurs..... 32

en noir toute songeuse.

— Vous savez, poursuivit madame Lochard, que le vin de Tonnerre rendait de plus en plus loquace, nous ne sommes que des « croquants », nous autres, comme disent les bourgeois, des gens qui ne savent que cultiver leurs vignes ; mais nous n'en faisons pas moins nos petites affaires aux dépens du persifleur, sans tirer le diable par la queue comme un tas de citadins que nous connaissons, n'est-il pas vrai ?

— Sans doute.

— Sans être trop curieuse, comment vous appelez-vous ?

— Emilie de Bontemps.

— Eh bien, madame de Bontemps, si vous prenez domicile à Sens, je vous ferai faire connaissance avec Ursin, c'est un gaillard qui est d'aplomb et qui entend son métier ; ça vous fera une société.

— C'est trop de bonté, vraiment.

— Allons donc, allez-vous faire des façons ?

— Que je suis donc heureuse, ajouta madame de Bontemps, d'avoir rencontré une si brave femme que vous ; je ne me sens plus aucune envie d'habiter Sens, depuis que je vous connais ; ce que je voudrais, ce serait de vivre près de vous, de devenir votre amie, votre sœur.

— Eh ! mais, n'en de plus facile : venez à Lézennes.

— Le pays est-il habitable ?

Balles tirées..... 492
Balles mises..... 78
Nombre de points..... 207
Résultat : 40.62 p. 0/0.

Le Capitaine-Commandant,
G. DOUSSAIN.

MONTILLIERS. — Dimanche dernier, la femme Raimbault, fermière à Montilliers, avait allumé son four pour faire sécher du lin. Dans l'après-midi, devant s'absenter, elle chargea sa domestique de retirer les charbons et de mettre le lin au four.

Bientôt cette fille appela au secours ; un lit placé près du foyer était en feu. Une demi-heure de travail a suffi pour éteindre ce commencement d'incendie occasionné par quelques charbons qui auront roulé près du lit et l'ont enflammé.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

ANGERS.

Exposition d'horticulture. — La Société d'horticulture d'Angers engage les horticulteurs, qui veulent participer à l'Exposition régionale du mois de mai prochain, à faire leur demande d'admission le plus tôt possible.

Des objets d'art, comme *grands prix d'honneur*, seront décernés aux horticulteurs qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition. En outre, il sera distribué des médailles d'or, d'argent et de bronze aux exposants qui auront réuni la plus belle collection de fleurs de même espèce.

Les fabricants de serres, bâches, abris vitrés, appareils de chauffage, statues, vases, meubles de jardin, bancs en bois et autres, treillages, ponts rustiques et rocailles, outils et instruments de jardinage, claies, paillassons, stores, pots à fleurs, étiquettes, coutellerie horticole, pompes et appareils d'arrosage, etc., etc., sont admis à concourir. Des médailles sont mises à la disposition du jury pour récompenser chacune de ces spécialités.

Triple accouchement. — La femme d'un ouvrier raffineur, rue Saint-Jacques, vient d'accoucher de trois petites filles en bonne santé.

Il y a onze mois, jour pour jour, elle en mettait au monde deux autres, — ce qui lui fait cinq enfants en moins d'un an.

CONCOURS MUSICAL DE LA BERNERIE.

Un grand concours musical aura lieu à la Bernerie (Loire-Inférieure), le dimanche 16 août 1885. Ce concours sera classé et comprendra :

Un concours de lecture à vue. — Un concours de soli. — Un concours d'exécution. — Un concours d'honneur.

Les récompenses consisteront en couronnes, palmes, médailles, etc. Des étoiles d'honneur et des médailles seront décernées aux directeurs les plus méritants.

Un comité ayant pour président d'hon-

neur M. Voruz aîné, ancien député de Nantes, propriétaire à la Bernerie, s'occupe dès maintenant de l'organisation de cette fête qui promet d'être très-brillante, et pour laquelle de nombreuses Sociétés musicales se sont fait inscrire. Notons, parmi ces Sociétés, plusieurs orphéons, harmonies et fanfares de Tours, Angers, Le Mans, Châteaugontier, etc., et l'orphéon du IX^e arrondissement de Paris.

La Bernerie, station de bains de mer la plus rapprochée de Nantes, est fréquentée chaque année par une foule de baigneurs de cette ville et des départements voisins, qu'y attirent la beauté de sa plage et la facilité des communications.

Chaque dimanche, en été, des trains de plaisir à prix très-réduits (2 fr. aller et retour) sont organisés, au départ de Nantes, par les chemins de fer de l'Etat et amènent à la Bernerie une foule de promeneurs.

Les Sociétés musicales qui, par oubli, n'auraient pas été invitées à ce concours et désireraient y prendre part, sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Leduc, directeur de la fanfare de la Bernerie.

Le règlement du concours leur sera incessamment envoyé.

Parmi les membres du jury de ce concours, nous remarquons :

M. Lelong, chef d'orchestre de l'Association artistique d'Angers ; M. le marquis de Foucault ; M. Martel ; M. Weingaertner, directeur du Conservatoire de Nantes ; M. Buziau, chef d'orchestre du Grand Théâtre de Nantes ; MM. les chefs de musique des 64^e, 65^e et 77^e de ligne, etc., etc.

Les Sociétés musicales de Maine-et-Loire s'empresseront sans doute de se faire inscrire. Le concours s'annonce comme devant être très-brillant.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1^{er} choix 50 c. le 1/2 kil. ; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c. ; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c. ; le blanc, 1^{re} qualité (marque Fournier), 35 c. ; et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil. ; cristaux de soude de Saint-Gobain, 15 c. le kil.

Le FER BRAVAIS est la préparation ferrugineuse qui se rapproche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang ; ses effets sont supérieurs à tous les autres ferrugineux. Beaucoup de personnes atteintes de faiblesse et d'anémie sont revenues, par l'emploi du FER BRAVAIS, dans un état de santé des plus florissants.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

heures, retour à Lézennes ; c'est convenu, hein ?
— Je suis à vos ordres.
Le sifflet de la locomotive jeta dans l'air sa note aiguë et prolongée, on arrivait à Sens.
Madame Lochard rayonnait d'aise.

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 13 fr.
Union postale... 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 avril :

TEXTES. — Fabrication des poteries, par M. Éd. Garnier. — Un idiot, anecdote, par M. A. Bachelin. — Sur la transmission des forces, par M. E. Lefebvre. — La Sorbonne. — Les Manchots, par M. E. Oustalet. — La Lumière domestique par l'électricité, par M. Marquis. — La Maréchale Lefebvre, par M. Angel.

GRAVURES. — Un Atelier de tourneurs potiers, tableau de M. Édouard Dantan. — Portrait de Papillon de la Ferté, d'après Moreau le jeune. — La Cour de la Sorbonne. — Jeu de dés mécanique. — Cachets d'oculististes romains. — Couteau de bois à usage de l'époque glaciaire.

— Comment donc, un bourg charmant, tranquille, propre ; dame, ce n'est pas si grand qu'Angers et Joigny, mais ceux qui ont des rentes y vivent bien.

— Vous me décidez presque à m'y établir.

— Pourquoi non, si le cœur vous en dit ? j'ai justement à louer une petite maison attenant à la mienne ; si elle ne vous convient pas, il y en a d'autres dans le village.

— Je suis sûre à l'avance qu'elle me plaira ; restez à en connaître le prix ?

— Je vous le dirai quand vous l'aurez vue.

— Alors j'accepte ; mais, j'y songe : mon voyage à Sens devient inutile ?

— Nenni ; vous viendrez à la noce.

— De votre fils ?

— Pourquoi non ?

— N'étant pas connue de votre famille, je n'oserais jamais.

— Ta, ta, ta, Ursin vous recevra bien.

— Je ne lui ai jamais été présentée.

— Je vous présenterai, moi, comme ma locataire, ce n'est pas plus malin que cela.

— C'est trop de faveur.

— V'la-t-il pas ? — A présent, voici le programme : demain, dimanche, derniers préparatifs de la cérémonie ; lundi à 10 heures, mariage à la mairie, puis à l'église ; à midi, le festin ; mardi, après le déjeuner, départ des invités ; mercredi à cinq

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE RAIMBAULT, EMILE.

Les créanciers de la faillite Raimbault, marchand mercier à Saumur, qui n'ont pas encore fait vérifier et affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le vendredi 24 avril 1885, à une heure du soir, pour la clôture du procès-verbal des vérifications, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés.

(363) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23 (hôtel Blancier).

A VENDRE OU AFFERMER

Commune de Saint-Martin-de-la-Place :

- 1° Un pré de 1 hectare 93 ares 45 centiares, à la Boire-Lambault ;
- 2° Et un pré de 2 hectares 27 ares 73 centiares, au Clos-Léger.

S'adresser à M^e AUBOYER. (299)

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties.

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2 ;

Remise et écurie.

S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

A LOUER

MAISON

Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne ; cour, jardin, servitudes.

S'adresser à M. Mathurin MOREAU, à Allonnes.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de Cavalerie.

Le SAMEDI 25 avril 1885, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente, aux enchères publiques, de 43 Chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie, savoir :

Chevaux d'escadrons ou de dressage.....	33
Chevaux de manège.....	6
Chevaux de carrière.....	4
Total.....	43

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour tous frais.

Le Receveur des Domaines,

(364) L. PALUSTRE.

A GÉNER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

ATELIER DE FORGE

DE M. AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires.

PAPIERS DE TENTURE

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUTS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 42 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de bonnes références. (388)

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUES RIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson de plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

En vente chez tous les libraires : LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE

ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1890)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVENDRA QU'A 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 AVRIL 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 30	77 80	Est	792 50	795	Obligations.			Gaz parisien	518	518
3 % amortissable	79 15	79 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1262 50	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 50	510	Est	368	367 50
3 % (nouveau)			Midi	1150	1155	— 1865, 4 %	514	515	Midi	378	378 50
4 1/2 %	103 40	103 50	Nord	1610	1612 50	— 1869, 3 %	402	408	Nord	383 50	382 50
4 1/2 % (nouveau)	108 05	108 10	Orléans	1321 25	1317 50	— 1871, 3 %	395	395 50	Orléans	378	377 50
Obligations du Trésor	508	505	Ouest	841 25	842 50	— 1875, 4 %	518 50	508	Ouest	377	378
Banque de France	5150	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1447 50	— 1876, 4 %	518	507	Paris-Lyon-Méditerranée	375	377 50
Société Générale	460		Canal de Suez	1990	1995	Bons de liquid. Ville de Paris	528 55	529	Paris-Bourbonnais	377 50	377 50
Comptoir d'escompte	975	970	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	445	446	Paris-Bourbonnais	377 50	377 50
Crédit Lyonnais	525	525				Obligat. foncières 1879 3 %	452	453	Canal de Suez	565	562 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1320				Obligat. foncières 1883 3 %	361	362			
Crédit mobilier	252 50	245									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.		6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		3 26	8 21	12 48	4 44
6	19	matin (s'arrête à la Poissonnière)		8 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			5 33	9 06	1 25	6 56
1	25	soir		6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			5 42	9 15	1 34	7 05
3	32	express.		6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39					
7	15	omnibus.																		
10	36	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir	
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.		6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	5 40	8 38	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50		
8	21	omnibus.		6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	8 20	2 51	9 53	6 28	1 38		
9	37	express.		7 02		2 11		8 51	6 07	9 18		4 37		8 34	3 4	10 14	6 55	2 52		
12	48	soir, omnibus-mixte.		7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	9 27	3 54	11 3	7 30	3 36		
4	44			7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	9 57	4 24	11 27	8 49	3 36		
7	4													10 32	4 56	12 1	9 24	4 31		
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																		

vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.